

!! Le bulletin d'information sera désormais publié tous les 15 jours, les vendredis

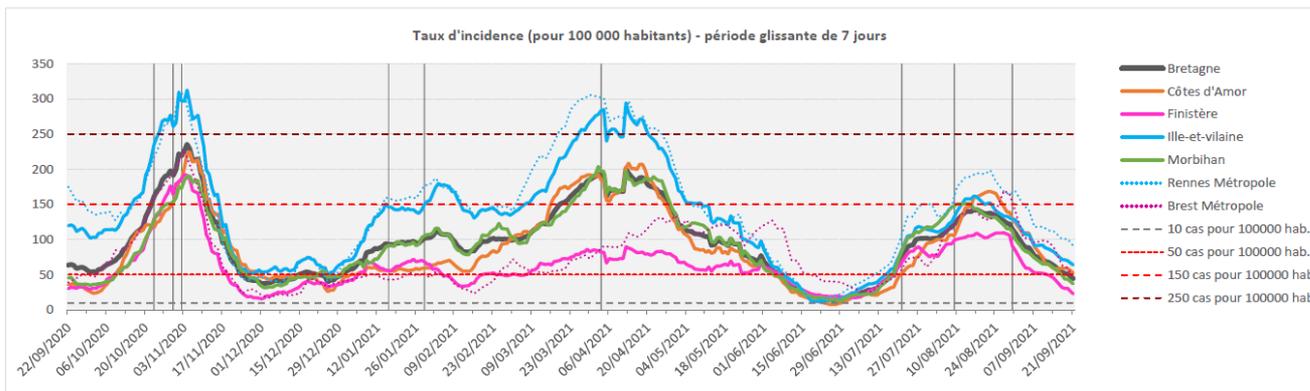
POINT DE SITUATION COVID-19

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France
	Du (inclus)	Au (inclus)						
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 25/08/2021	mar 31/08/2021	124,63	85,05	128,36	100,59	109,66	160,59
	mer 01/09/2021	mar 07/09/2021	89,74	52,95	91,58	73,98	76,79	121,22
	mer 08/09/2021	mar 14/09/2021	58,87	45,34	82,71	59,56	63,08	87,16
	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	52,84	23,05	64,04	37,32	44,88	65,60

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	lun 23/08/2021	dim 29/08/2021	163,90	164,40
	lun 30/08/2021	dim 05/09/2021	142,50	101,70
	lun 06/09/2021	dim 12/09/2021	113,10	96,90
	lun 13/09/2021	dim 19/09/2021	100,90	59,80

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



→ Retrouvez l'ensemble des données sanitaires en annexe

POINT VACCINATION



La couverture vaccinale de la population bretonne est de **80,7 %** (au moins une dose tout âge confondu) au 15/09.

Au 22/09,
5 208 128 vaccinations ont été effectuées :

- 968 916 dans les Côtes d'Armor
- 1 435 786 dans le Finistère
- 1 600 722 en Ille-et-Vilaine
- 1 202 704 dans le Morbihan

POUR S'INFORMER

0800 130 000
Numéro vert national appel gratuit, 7j/7 24h/24

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

ACTUALITES

Reconnaissance des schémas vaccinaux effectués avec un vaccin non reconnu par l'EMA et modalités d'obtention du passe sanitaire

Pour les personnes résidant en France de manière temporaire ou permanente et étant vaccinées avec des vaccins non reconnus par l'Agence européenne des médicaments (EMA), une procédure particulière devra être appliquée en fonction du vaccin leur ayant été administré et de l'état d'avancement de leur vaccination. Le respect de cette procédure conditionnera la reconnaissance de leur schéma vaccinal et l'obtention du passe sanitaire.

A ce jour, quatre catégories de vaccins sont pertinentes pour déterminer la procédure à suivre :

1. **Les vaccins reconnus par l'EMA**, c'est-à-dire ayant obtenu une autorisation de mise sur le marché européenne et administrés en France. Il s'agit des vaccins Cominarty de Pfizer-BioNTech, Spikevax de Moderna, Vaxzevria de AstraZeneca et Janssen de Johnson&Johnson ;
2. **Les vaccins « EMA-like »**, c'est-à-dire considérés comme similaires aux vaccins reconnus par l'EMA et non administrés sur le territoire national. Il s'agit à ce stade des vaccins Covishield, R-Covi et Fiocruz, dont la composition et le procédé de fabrication sont similaires à ceux du vaccin Vaxzevria du laboratoire AstraZeneca ;
3. **Les vaccins ayant obtenu le label EUL (Emergency Use Listing) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)**, mais dont aucune autorisation de mise sur le marché n'a été réalisée par l'EMA. Il s'agit à ce stade des vaccins fabriqués par Sinopharm (Beijing Institute of Biological Products ou BIBP) et Sinovac.
4. Et enfin, **tous les autres vaccins non reconnus ni par l'EMA, ni par l'OMS.**

Personnes vaccinées avec un vaccin reconnu par l'EMA ou « EMA Like »

Les personnes ayant reçu une dose d'un vaccin reconnu par l'EMA ou « EMA Like » devront recevoir une dose de vaccin à ARNm afin de compléter leur schéma vaccinal et ainsi obtenir leur passe sanitaire en France.

L'injection prévue en France devra être réalisée au moins quatre semaines après la dernière injection réalisée à l'étranger.

Les personnes ayant reçu deux doses d'un vaccin reconnu par l'EMA ou « EMA Like » ont un schéma vaccinal reconnu en France et peuvent obtenir leur passe sanitaire en passant via le portail « Français de l'Etranger » ou le portail « Touriste ».



Avoir un schéma vaccinal complet et obtenir le passe sanitaire après une vaccination à l'étranger

 J'ai reçu un vaccin...	 J'ai un schéma vaccinal...	 Pour obtenir mon passe sanitaire dois-je recevoir une nouvelle dose de vaccin ?
Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Janssen (Autorisé par l'EMA)	Complet →	Mon schéma est complet, je n'ai pas besoin d'une nouvelle dose de vaccin
	Incomplet →	OUI, 1 dose de vaccin ARNm*
Sinopharm, Sinovac (Reconnu par l'OMS)	Complet →	OUI, 1 dose de vaccin ARNm*
	Incomplet →	OUI, 2 doses de vaccin à ARNm entre 21 et 49 jours d'intervalle*
Sputnik et autres (Reconnus ni par l'EMA ni par l'OMS)	Complet ou incomplet →	OUI, 2 doses de vaccin à ARNm entre 21 et 49 jours d'intervalle*

* 4 semaines après la dernière injection de vaccin réalisée à l'étranger ou, à défaut, au plus vite

Plus d'informations sur la vaccination sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Personnes vaccinées avec un vaccin non reconnu par l'EMA mais ayant obtenu le label EUL (Emergency Use Listing) de l'OMS

La liste des vaccins ayant obtenu le label EUL de l'OMS est susceptible d'évoluer dans le temps. **Il s'agit pour l'heure des vaccins Sinopharm et Sinovac.**

- **Les personnes ayant reçu une dose d'un vaccin ayant obtenu le label EUL de l'OMS** devront recevoir deux doses de vaccin à ARNm afin de compléter leur schéma vaccinal et ainsi obtenir leur passe sanitaire en France.
- **Les personnes ayant reçu deux doses d'un vaccin ayant obtenu le label EUL de l'OMS** devront recevoir une dose de vaccin à ARNm afin de compléter leur schéma vaccinal et ainsi obtenir leur passe sanitaire en France. Ces personnes devront présenter la preuve papier ou numérique de leur vaccination complète (c'est-à-dire de chaque injection réalisée à l'étranger), afin de bénéficier du schéma monodose en France.

La ou les injections prévues en France devront être réalisées **au moins quatre semaines après la dernière injection réalisée à l'étranger.**

Dans un délai de sept jours après l'injection unique du vaccin à ARNm, ou après la dernière injection de vaccin à ARNm réalisée sur le territoire français, le schéma vaccinal sera considéré comme complet et la personne pourra ainsi obtenir son passe sanitaire.

Afin de pouvoir s'assurer de la validité des certificats de vaccination avec Sinopharm ou Sinovac, les centres de vaccination recevront un recueil des modèles de certificats de vaccination des différents pays tiers compilé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Personnes vaccinées avec un vaccin non reconnu par l'EMA n'ayant pas obtenu le label EUL de l'OMS

Les personnes ayant reçu une ou deux doses d'un vaccin non reconnu par l'EMA et n'ayant pas obtenu le label EUL de l'OMS devront recevoir deux doses de vaccin en ARNm en France, afin de compléter leur schéma vaccinal et ainsi obtenir un passe sanitaire en France. La liste des vaccins non reconnus par l'EMA et l'OMS est susceptible d'évoluer dans le temps, parmi les vaccins visés figure le vaccin Sputnik V.

Le démarrage de ce nouveau cycle vaccinal en France devra être effectué **au moins quatre semaines après la dernière injection reçue à l'étranger.**

Dans un délai de sept jours après la fin du cycle vaccinal effectué en France avec un vaccin à ARNm, le schéma vaccinal sera considéré comme complet, et la personne pourra ainsi obtenir son passe sanitaire.

Non-utilisation des TROD chez les personnes ayant déjà reçu une ou plusieurs doses de vaccins

Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostiques (TROD) sont faits pour rechercher une immunité naturelle acquise lors d'une infection ancienne. Du fait d'une réaction croisée avec l'immunité post vaccinale, **ils ne sont pas utilisables chez les personnes ayant déjà reçu une ou plusieurs doses de vaccins.**



Reconnaissance dans le système d'information Vaccin Covid

Les vaccinations effectuées devront être enregistrées dans le système d'information (SI) Vaccin Covid.

- **Si une seule injection a été réalisée**, l'effecteur devra renseigner le schéma vaccinal complet sur Vaccin Covid en le clôturant après une seule injection.
- **Si un schéma vaccinal à deux doses a été administré**, les deux doses devront alors être renseignées dans le SI.

Le passe sanitaire ainsi généré sera valable à J+7 de la dernière injection de vaccin à ARNm.

Le passe sanitaire obtenu sera aussi bien un passe « activités » qu'un passe « frontières ».

Vaccination : une dose de rappel pour les personnes de + de 65 ans et celles présentant des risques de formes graves de la Covid-19

La dose de rappel vise à protéger les personnes les plus fragiles ayant déjà un schéma vaccinal complet mais dont l'immunité diminue six mois à partir de la fin du schéma vaccinal complet.

Le rappel vaccinal : une nécessité pour maintenir la protection

Les études récentes suggèrent **une baisse d'efficacité au cours du temps de tous les vaccins contre la Covid-19**, en particulier **contre le variant Delta**.

Cette baisse ne touche pas seulement les personnes âgées et les populations à risque de formes graves, mais ces populations demeurent les plus affectées.

Cette injection de rappel six mois après une primovaccination complète procure un effet "boost" sans problème particulier de tolérance, comme c'est le cas pour la plupart des vaccins.

La dose de rappel : comment ça se passe ?

La dose de rappel est réalisée six mois après la deuxième dose. Au regard de la baisse d'efficacité plus marquée du vaccin Janssen observée par l'ANSM, les personnes ayant reçu ce vaccin nécessitent un rappel à 4 semaines. Cela concerne en Bretagne **63 000 personnes**.

Elle est réalisée avec un vaccin ARNm quel que soit le vaccin utilisé pour la primovaccination : les vaccins Comirnaty® de Pfizer ou Spikevax® de Moderna sont interchangeables et d'efficacité identique.

Le rappel peut être effectué chez son médecin, pharmaciens, infirmiers ou dans les centres de vaccination. **De nombreux créneaux sont disponibles dans l'ensemble des centres**.

Il n'est pas recommandé de retarder le rappel contre la Covid 19 pour l'effectuer en même temps que le vaccin contre la grippe saisonnière (mais les deux peuvent être administrés concomitamment).



Les cas particuliers

- Les personnes sévèrement immunodéprimées ou qui prennent certains traitements immunosuppresseurs : le rappel est réalisé dans un délai minimal de **3 mois**, dès lors qu'il est jugé par l'équipe médicale que la 4^e dose permettrait d'améliorer la réponse immunitaire.
- Les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen : le rappel est à réaliser sans attendre à **compter de 4 semaines** suite à l'injection unique de vaccin Janssen.

Le rappel pour les patients ayant contracté la Covid-19 postérieurement à leur premier schéma vaccinal n'est pas réalisé à ce jour.

EN CHIFFRES – La campagne de rappel en Bretagne

EHPAD :

- 100% des EHPAD bretons ont passé commandé de leurs doses de vaccins pour lancer les campagnes.
- 30% des résidents ont, à ce jour, reçu leur dose de rappel.

Population âgée ou à risque, éligible :

- Sur les 62 000 personnes ayant bénéficié du vaccin Janssen, 6 000 ont fait leur rappel.
- Sur les plus de 65 ans éligibles à cette troisième dose (soit 76 000 personnes), 20 000 ont réalisé leur rappel.

Point sur la campagne de vaccination en Bretagne

Au 15/09, 92,9% de la population de plus de 12 ans est aujourd'hui couverte par une vaccination et 88,3% sont complètement vaccinés.

- 96,1 % des plus de 75 ans ont reçu une injection et 93,9 % sont complètement vaccinés ;
- 85,6 % des 12-17 ans ont reçu une injection et 69,1 % sont complètement vaccinés.

La Bretagne est toujours la 1^{ère} région en termes de nombre de personnes ayant reçu une 1^{ère} dose et étant complètement vaccinées.

Au 22/09 :



5 208 128

injections réalisées en Bretagne

dont 2 450 787 secondes injections réalisées



Renforts sur les territoires ultra marins : nouveau départ de 27 professionnels de Bretagne

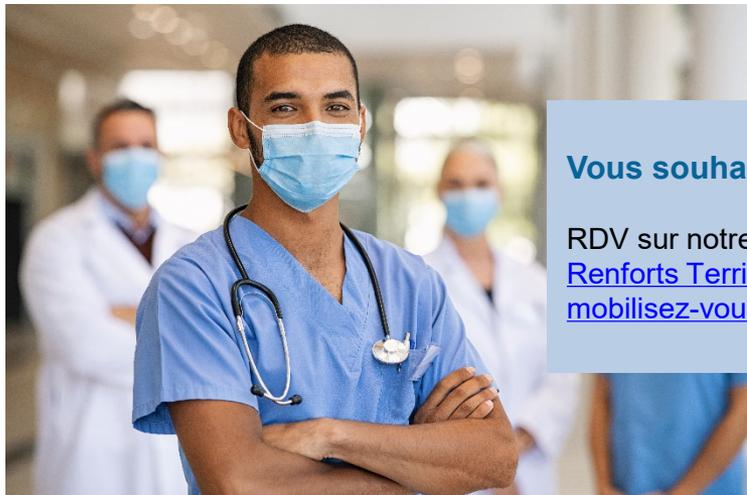
La mobilisation des professionnels de santé bretons se poursuit avec le départ de nouveaux volontaires vers les Antilles et la Nouvelle-Calédonie.

Un huitième collectif de renfort breton a été de nouveau constitué : 27 professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides-soignants...) venant d'établissements de santé et médico-sociaux publics et privés de la région et issus principalement des services d'urgence, de réanimation et de médecine générale.

Au total, 183 professionnels de santé se sont mobilisés depuis le 10 août 2021.

Leur départ a été effectué le lundi 20 septembre pour la Nouvelle-Calédonie, et le mardi 21 septembre pour les Antilles, pour une durée de 2 semaines.

De nouveau, face à cette extraordinaire mobilisation, l'ARS Bretagne remercie tous ces personnels de santé qui se sont rendus disponibles de manière très réactive ainsi que l'appui apporté par les directions de leurs établissements de santé et médico-sociaux.



Vous souhaitez vous portez volontaire ?

RDV sur notre site internet :

[Renforts Territoires Ultras Marins : Professionnels de santé Bretons, mobilisez-vous !](https://www.sante.fr/actualites/renforts-territoires-ultras-marins-professionnels-de-sante-bretons-mobilisez-vous) | Agence régionale de santé Bretagne (sante.fr)

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. **Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19** (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus »).

Réseaux sociaux ARS Bretagne



Agence régionale de sante Bretagne



@arsbretagne



@ARSBretagne

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

Réseaux sociaux préfecture Bretagne



@prefetbretagne



@bretagnegouv

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr

Réseaux sociaux Académie de Rennes



@acrennes



@acrennes

ANNEXES

Nombre de cas et données hospitalières

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février 2020 est de **179 507 (+ 1357 depuis vendredi 17 septembre)**, ainsi répartis :

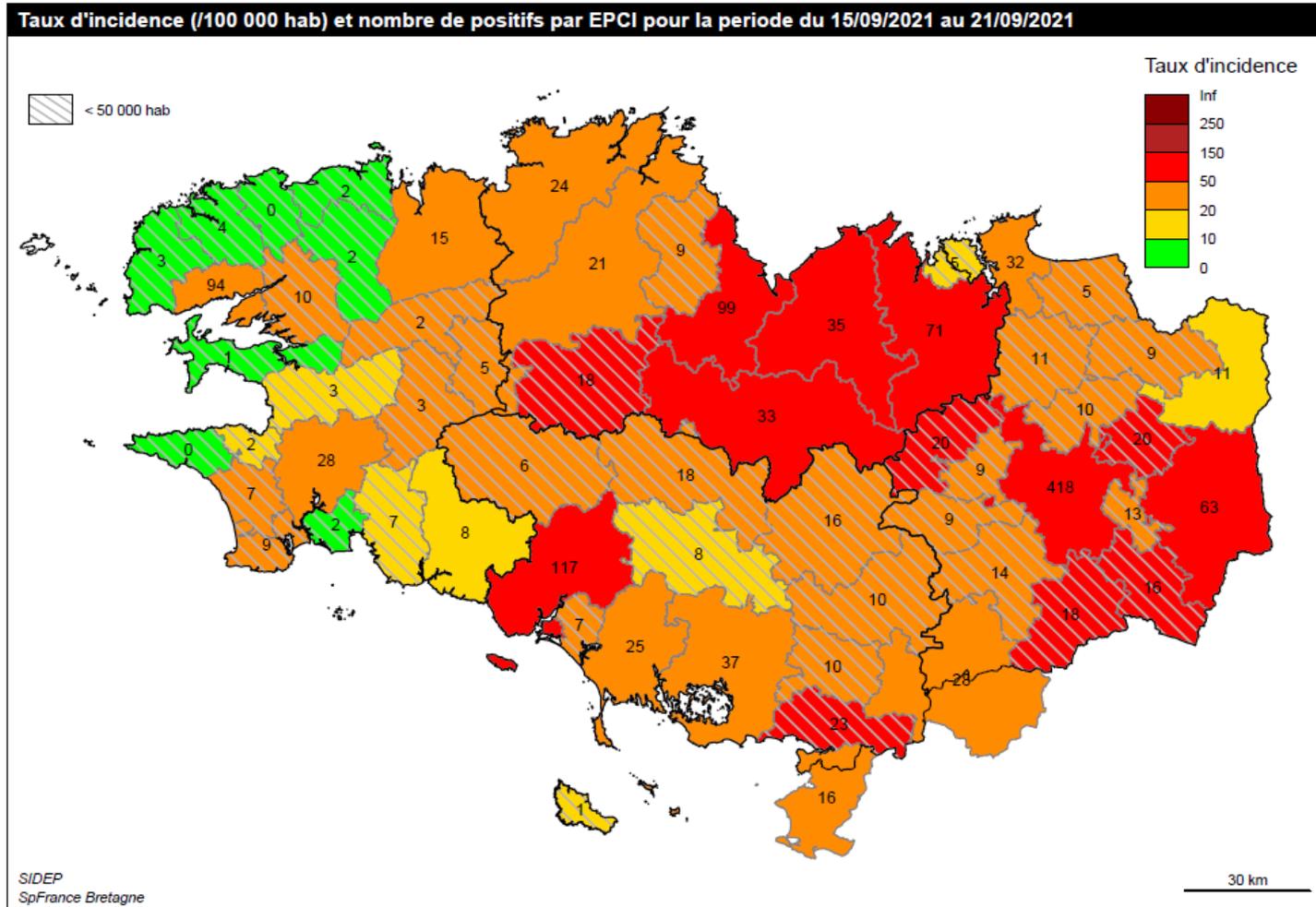
- **28 972 (+ 271 depuis vendredi 17 septembre)** personnes résidant dans les Côtes d'Armor ;
- **31 431 (+ 211 depuis vendredi 17 septembre)** personnes résidant dans le Finistère ;
- **80 110 (+ 612 depuis vendredi 17 septembre)** personnes résidant en Ile-et-Vilaine ;
- **38 994 (+ 263 depuis vendredi 17 septembre)** personnes résidant dans le Morbihan.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **30 (+2 depuis vendredi 17 septembre)** en service de réanimation ;
- **279 (-35 depuis vendredi 17 septembre)** autres modes d'hospitalisation ;
- **8 926 (+70 depuis vendredi 17 septembre)** ont regagné leur domicile ;
- **+ 10 décès** à déplorer (depuis **vendredi 17 septembre**) (soit **1 760 décès** au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Nombre de cas positifs par EPCI

A noter : sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.



La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

→ Les données détaillées se trouvent en annexe

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 24 septembre 2021

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité	
	Du (inclus)	au (inclus)				
243500139	Rennes Métropole	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	456 660	91,50	2,00
242900314	Brest Métropole	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	209 151	45,00	1,10
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	204 582	56,90	1,70
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	169 405	21,70	0,60
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	151 067	65,20	1,70
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	99 923	28,50	0,80
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	99 170	24,00	0,90
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	96 654	73,80	2,10
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	87 235	28,30	0,90
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	84 701	37,90	1,00
200039022	CA Vitré Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	82 350	76,70	2,20
244400610	CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	76 152	21,60	0,50
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	73 234	28,80	0,90
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	67 052	52,60	1,50
243500741	CA Redon Agglomération	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	67 585	40,90	1,10
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	63 958	23,20	0,80
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	56 775	19,00	0,60
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	55 433	14,00	0,50
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	51 063	65,00	1,20
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	49 896	13,30	0,40
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	48 262	20,70	0,50
242900074	CC du Pays d'Iroise	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	48 099	5,60	0,20
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	46 373	39,60	1,10
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	44 554	30,60	0,90
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	43 013	19,40	0,70
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	42 351	38,50	1,30
242900553	CC du Pays des Abers	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	40 916	8,90	0,30
200066785	CC de l'Oust à Brocéliande	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	39 214	26,30	0,80
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	37 232	25,40	0,90
243500667	CC Val d'Ille-Aubigné	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	37 051	25,70	0,80
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	35 924	31,50	0,80
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	32 964	4,60	0,10
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	32 729	55,30	1,70

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité		
	Du (inclus)	au (inclus)					
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	32 729	55,30	1,70	*
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	31 515	7,70	0,30	*
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	31 122	29,70	0,90	*
243500725	CC Côte d Emeraude	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	31 303	17,00	0,50	*
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	27 657	8,50	0,30	*
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	27 394	1,40	0,00	*
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	27 591	82,30	2,00	*
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	26 938	72,80	1,80	*
243500634	CC de La Roche aux Féés	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	26 898	58,80	2,10	*
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	26 611	48,50	1,50	*
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	26 373	77,30	2,20	*
243500550	CC Montfort Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	26 069	36,00	1,00	*
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	24 837	25,40	0,90	*
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	24 010	22,10	0,90	*
245614383	CC Questembert Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	23 590	44,00	1,50	*
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	22 887	13,90	0,40	*
200066868	CC Presqu île de Crozon-Aulne maritime	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	22 779	5,70	0,20	*
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	22 488	41,40	1,70	*
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	18 370	95,60	2,60	*
243500618	CC de Brocéliande	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	18 713	49,50	1,30	*
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	18 092	12,30	0,50	*
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	18 018	40,30	1,30	*
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	18 060	39,60	1,20	*
242900744	CC Poher Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	15 420	33,60	1,00	*
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	15 350	1,00	0,00	*
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	14 863	21,50	0,60	*
200067197	CC Monts d Arrée Communauté	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	7 719	29,10	0,90	*
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	5 460	19,10	1,00	*

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

*A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérées instables.

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) : nombre de nouveaux cas postifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

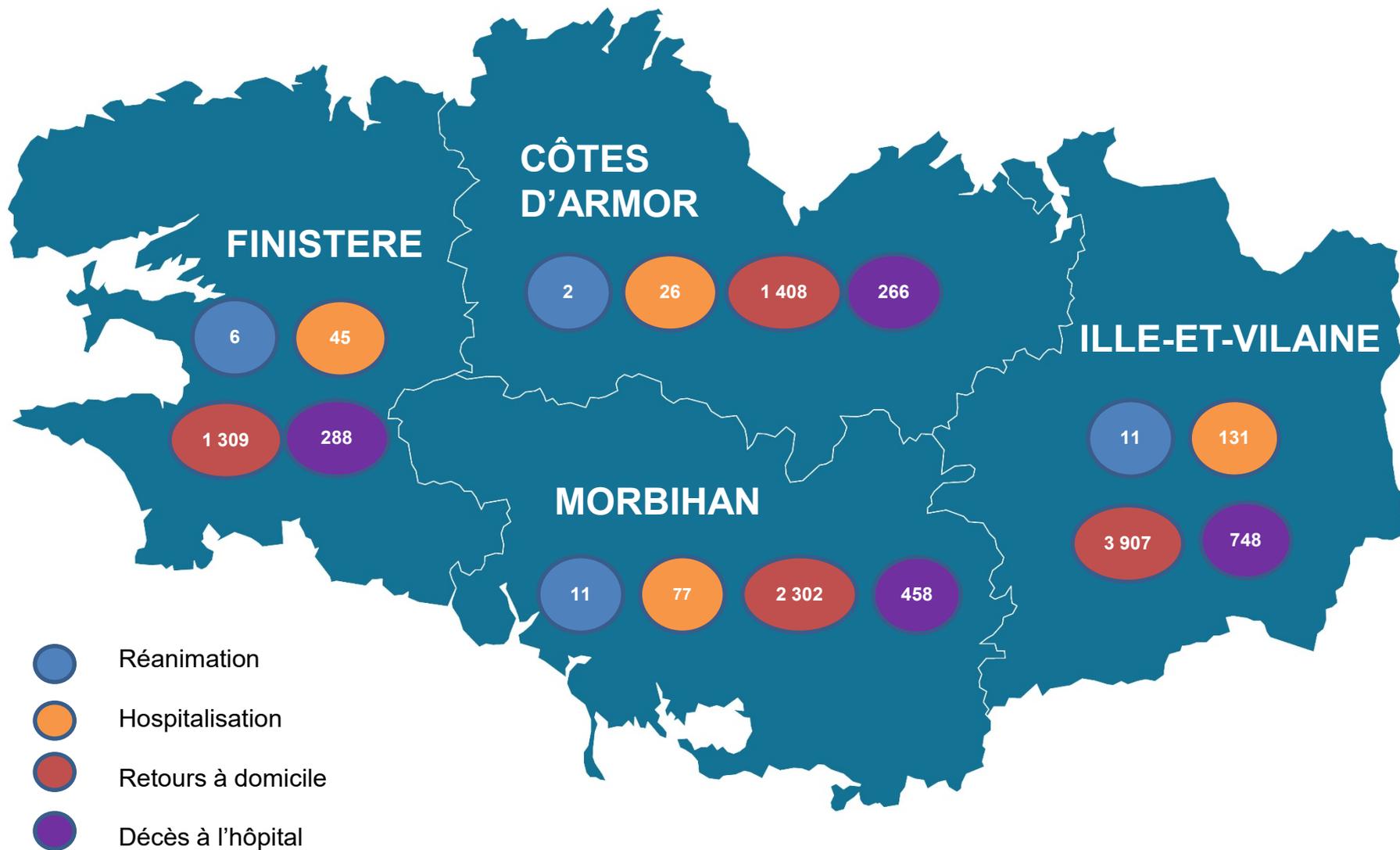
Cellule sur fond jaune : taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair : taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

Cellule sur fond orange foncé : taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge : taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%) : nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

Nombre de patients COVID+ dans les établissements sanitaires



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans les Côtes d'Armor

Tests RT-PCR					Tests antigéniques				
Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs	Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs	
Cumulé depuis le 04/05/2020					190 518				
682 567									
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)									
mer 01/09/2021	mar 07/09/2021		11 634	12,5	488	4,2%	13 916	0,8%	
mer 08/09/2021	mar 14/09/2021		11 519 ➡	-1,0%	12,3	337	2,9%	11 836 ↓	-14,9%
mer 15/09/2021	mar 21/09/2021		11 921 ➡	3,5%	11,4	314	2,6%	11 019 ↓	-6,9%

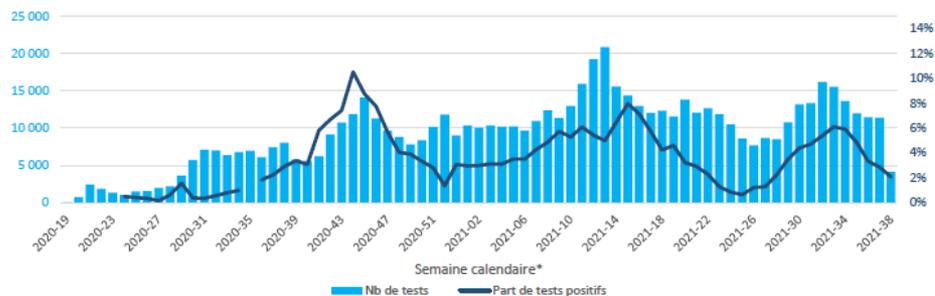
↑ Evolution supérieure à 5%

➡ Evolution comprise entre -5% et 5%

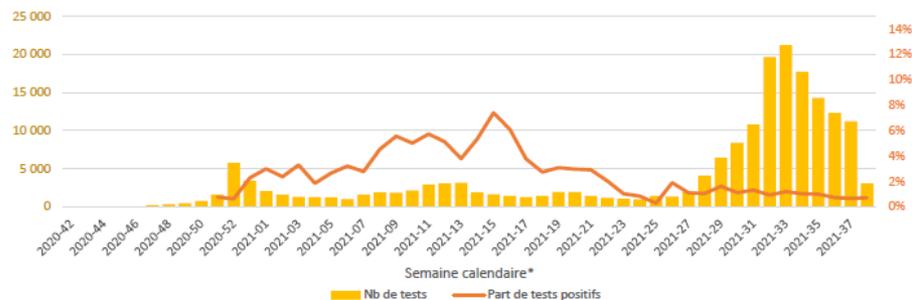
↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Tests RT-PCR (Côtes d'Armor)



Tests antigéniques (Côtes d'Armor)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Finistère

Tests RT-PCR					Tests antigéniques				
Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs	Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs	
Cumulé depuis le 04/05/2020					Cumulé depuis le 04/05/2020				
1 065 725					375 997				
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)									
mer 01/09/2021	mar 07/09/2021		13,5	504	2,8%	24 707	165	0,7%	
mer 08/09/2021	mar 14/09/2021	→	0,2%	14,7	414	2,3%	22 413	117	0,5%
mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	↓	-10,0%	12,2	242	1,5%	19 038	57	0,3%

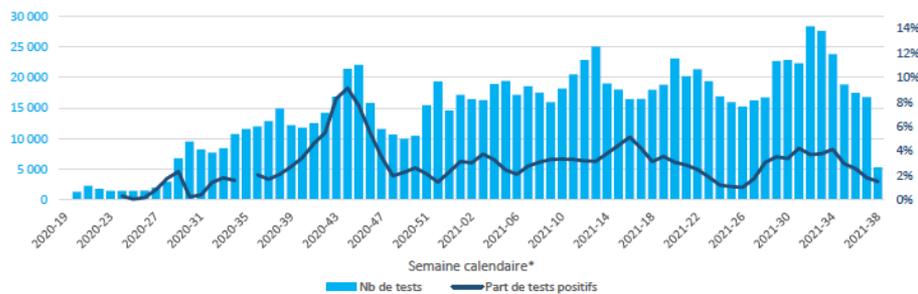
↑ Evolution supérieure à 5%

→ Evolution comprise entre -5% et 5%

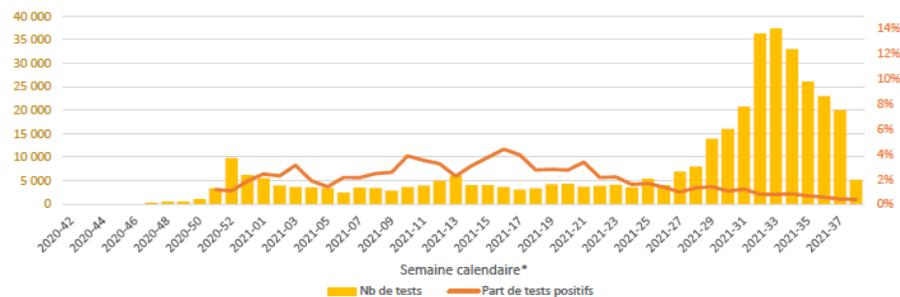
↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Tests RT-PCR (Finistère)



Tests antigéniques (Finistère)

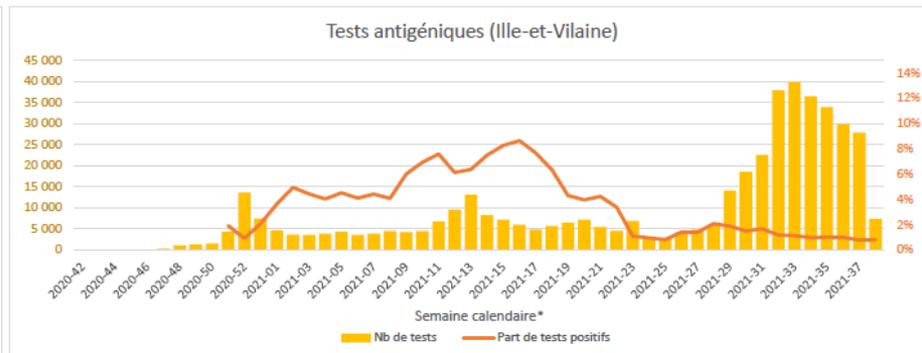
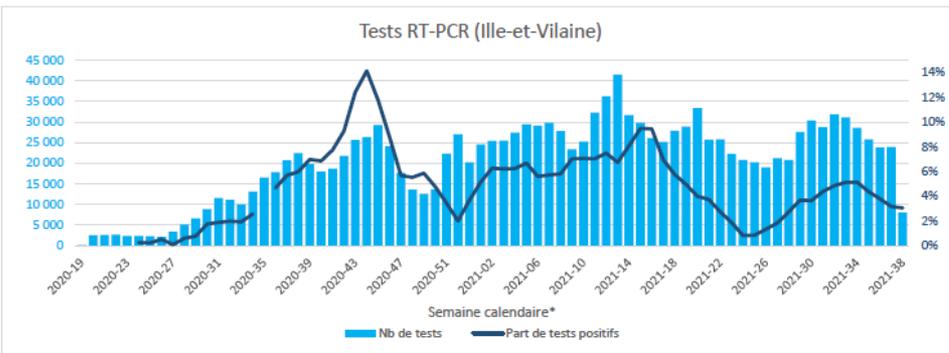


Dynamique de dépistage des laboratoires localisés en Ile-et-Vilaine

	Tests RT-PCR				Tests antigéniques				
	Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs	Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs
Cumulé depuis le 04/05/2020	1 499 223					458 040			
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)									
mer 01/09/2021	mar 07/09/2021	24 891		9,1	972	3,9%	32 277	317	1,0%
mer 08/09/2021	mar 14/09/2021	24 859	→ -0,1%	9,3	861	3,5%	29 757	262	0,9%
mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	23 360	↓ -6,0%	8,8	731	3,1%	26 451	190	0,7%

- ↑ Evolution supérieure à 5%
- Evolution comprise entre -5% et 5%
- ↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Morbihan

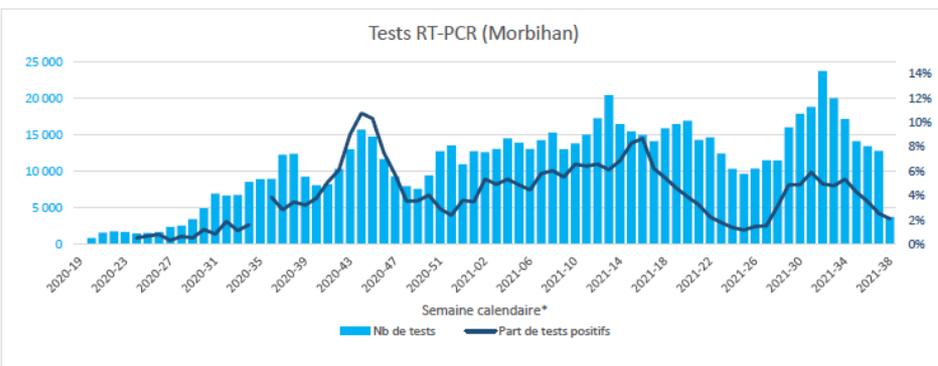
Tests RT-PCR						Tests antigéniques			
Nombre de tests		Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs		% positifs			
813 197						329 294			
Cumulé depuis le 04/05/2020									
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)									
mer 01/09/2021	mar 07/09/2021	13 797	9,3	551	4,0%	19 082	121	0,6%	
mer 08/09/2021	mar 14/09/2021	13 573 ↗	-1,6%	9,2	425	3,1%	17 734 ↓	110	0,6%
mer 15/09/2021	mar 21/09/2021	11 915 ↓	-12,2%	8,5	263	2,2%	15 333 ↓	64	0,4%

↑ Evolution supérieure à 5%

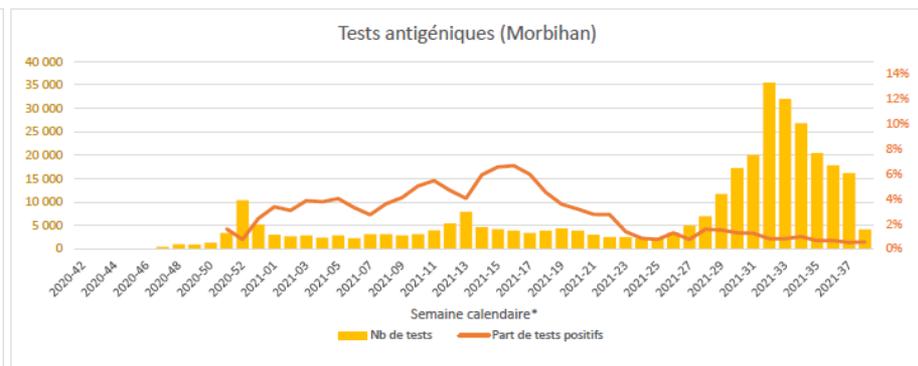
↔ Evolution comprise entre -5% et 5%

↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive